



du 8 au 14 juillet 2023



colo **d'été !**

de 9 à 13 ans

Avignon 2023
Enfants à l'honneur



dossier
d'inscription au séjour !

**Séjour « Avignon 2023, enfants à l'honneur »
du 08 au 14 Juillet 2023 à Avignon**

pièces

à joindre au dossier

**Séjour « Avignon 2023, enfants à l'honneur »
du 08 au 14 Juillet 2023 à Avignon**

Merci de renvoyer les éléments demandés dûment remplis et signés le cas échéant :

- La fiche d'inscription individuelle**
- La fiche d'accueil individualisé**
- La fiche de consentements**
- L'autorisation d'exploitation des droits à l'image** dont vous conservez un exemplaire
- La Charte de bonne conduite de nos séjours** à faire signer par l'enfant et le responsable légal
- La fiche sanitaire de liaison** (CERFA 10008*02)
- Le trousseau conseillé**
- Une photocopie de l'attestation d'assurance responsabilité civile**
- L'attestation d'aptitude préalable à la pratique d'activités nautiques et aquatiques** (obligatoire pour la pratique des activités nautiques)
- Le règlement*** du séjour

Vous avez la possibilité de régler en plusieurs fois. Les bons VA'CAF et Chèques Vacances sont acceptés.

Nous souhaitons avoir encaissé la totalité du séjour à la fin du mois de Juillet 2023)

- *Par chèque* : à l'ordre de la FDFR77
- *En espèces* : à déposer directement au siège de la FDFR77
- *En virement* : nous joindre pour les coordonnées

* un chèque d'acompte de 125€ vous est demandé afin de réserver votre séjour.

**LE DOSSIER D'INSCRIPTION EST À RETOURNER PAR VOIE POSTALE
OU À DÉPOSER EN MAINS PROPRES À :**

FDFR77

Place de l'Eglise
77000 - LIVRY-SUR-SEINE

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez contacter :
Sandrine Keropian au **01.64.64.28.21** ou par mail à **jeunesse@fdfr77.org**

IMPORTANT : En cas d'annulation de votre séjour signalée à moins de 30 jours avant le début du séjour, sauf justificatifs (raisons médicales, etc.), le règlement de 250€ sera encaissé.



fiche

d'inscription individuelle

PHOTO DE
L'ENFANT

**Séjour « Avignon 2023, enfants à l'honneur »
du 08 au 14 Juillet 2023 à Avignon**

l'inscrit

Nom : Prénom :

Date de naissance :/...../..... Âge : Sexe :

Adresse complète (si différente de celle du responsable légal) :

Adhérent d'un Foyer Rural ? Oui Non Numéro d'adhérent :

le responsable légal

Nom : Prénom :

Père Mère Tuteur

Adresse complète :

Contact d'urgence / Téléphone :

Téléphone portable :

E-mail :

renseignements

Numéro de sécurité sociale :

Mutuelle :

Numéro de contrat :

Compagnie d'assurance (responsabilité civile) :

Numéro de contrat :

Numéro d'allocataire CAF :

Régime alimentaire spécifique :

cadre réservé à l'administration

PAI / Problème de santé

Attestation natation / Sait nager

Autorisation à l'image

Autres :

Ces renseignements vous sont également demandés pour partie sur la fiche sanitaire de liaison : la fiche sanitaire suit le groupe pendant tout le séjour, et est donc conservée par le responsable du séjour alors que la présente fiche est conservée par l'organisateur.



fiche

d'accueil individualisé

DOSSIER CONFIDENTIEL

Premier contact ou renouvellement

Nom et Prénom de l'enfant :

.....

Nous avons souhaité créer un formulaire de contact pour nous permettre d'accueillir au mieux votre enfant ou adolescent. Il est important pour l'équipe d'animateur.ice.s d'avoir un maximum d'informations avant un accueil collectif de mineurs, cela nous permet d'individualiser chaque accueil et suivi, et de respecter au maximum chaque individu, ses habitudes et son rythme.

Merci de votre collaboration,

L'équipe organisatrice et d'animation.

Votre contact privilégié : **Sandrine KEROPIAN**, coordinatrice jeunesse : 07 61 80 62 81 – jeunesse@fdfr77.org
FDFR77 Place de l'Eglise, 77000 LIVRY-SUR-SEINE

HABITUDES DE VIE – CONNAISSANCE DE L'ENFANT

	oui	Aide ponctuelle	non	Remarques
- Porte des lunettes ? des lentilles ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Porte une prothèse auditive	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Porte des chaussures orthopédiques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Se sert d'une canne	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Epileptique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Fait la sieste	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Enurésie nocturne (pipi au lit)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Est atteint.e d'un trouble ou déficience	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- A un traitement médical	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Nécessite une surveillance particulière	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Avez-vous des précisions à communiquer ? (Aménagement, habitude...)

.....
.....
.....
.....



fiche consentements

RGPD traitement de vos données

J'accepte que la Fédération des Foyers Ruraux de Seine-et-Marne (FDFR77) collecte, enregistre et traite les données à caractère personnel que je viens de renseigner dans ce formulaire ou dans les documents remis. Je prends note que le traitement de mes données répond(ent) au(x) finalité(s) suivante(s) :

- Gestion du dossier d'inscription de l'enfant au séjour,
- Gestion de l'enfant durant toute la période du séjour,
- Communication,
- Statistiques.

J'accepte que certaines de ces informations soient communiquées à des tiers extérieurs agissant pour le compte ou en lien avec la FDFR77 dans le respect des finalités précédemment énoncées. Il convient de noter que vos données ne seront pas transmises à des fins commerciales. Vos informations personnelles seront conservées aussi longtemps que nécessaire sauf si :

- Vous exercez votre droit de suppression des données vous concernant, dans les conditions décrites ci-après ;
- Une durée de conservation plus longue est autorisée ou imposée en vertu d'une obligation légale ou réglementaire.

Vous disposez d'un droit d'accès à toutes les données à caractère personnel recueillies dans le cadre de ce formulaire ou dans les documents remis. Vous disposez également d'un droit de retrait de votre consentement à tout moment, de rectification, d'opposition, de restitution et de suppression de vos données en faisant votre demande auprès du service de la FDFR77 qui a procédé à la collecte de la donnée. Vous pouvez contacter : communication@fdfr77.org. Pour toute information complémentaire ou réclamation, vous pouvez contacter la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (www.cnil.fr).

A défaut de consentement quant à la collecte et au traitement de vos données, la FDFR77 ne sera pas en mesure de traiter votre demande.

Nom du responsable - Signature (précédée de la mention «Lu et approuvé») :

Infos SMS / WhatsApp

J'accepte que la Fédération des Foyers Ruraux de Seine-et-Marne (FDFR77) utilise le(s) numéro(s) de téléphone renseigné(s) dans ce formulaire ou dans les documents remis afin de recevoir des informations par SMS ou via un groupe privé WhatsApp concernant le séjour de mon enfant et les actualités/informations liées aux actions jeunesse de la FDFR77.

Nom du responsable - Signature (précédée de la mention «Lu et approuvé») :



droit à l'image

autorisation séjour 2023

Dans le cadre strict des activités pédagogiques et éducatives de la FDFR77, des photos peuvent être prises et des vidéos captées. Nous pouvons être amenés à reproduire, diffuser et publier l'image de votre enfant sur notre site, à l'intérieur de notre magazine et sur nos différents supports de communication.

Nous sollicitons donc une autorisation pour l'utilisation d'images fixes ou animées représentant votre enfant, en complétant le coupon ci-dessous.

Merci de faire précéder la signature de chacun, de la mention «Lu et approuvé» ainsi que vos noms et prénoms de manière clairement identifiable.

droit à l'image séjour de vacances 2023

L'enfant : accepte n'accepte pas
la reproduction, diffusion et publication des images le concernant pour l'année 2023 et pour une durée de 5 ans.

Signature (précédée de la mention «Lu et approuvé») :

Mme accepte n'accepte pas
la reproduction, diffusion et publication des images concernant mon enfant pour l'année 2023 et pour une durée de 5 ans.

Signature (précédée de la mention «Lu et approuvé») :

M. accepte n'accepte pas
la reproduction, diffusion et publication des images concernant mon enfant pour l'année 2023 et pour une durée de 5 ans.

Signature (précédée de la mention «Lu et approuvé») :



charte de nos séjours

les 10 règles à respecter

- 1. RESPECT ET TOLÉRANCE** - Vis à vis des autres participants et des adultes. Pour cela, nous refusons toute forme de discrimination quelle qu'elle soit. Seront proscrits tout comportement dangereux (bagarres, violences entre jeunes ou envers un adulte), propos désobligeants (à caractère racial, homophobe, religieux, etc.) envers des camarades, l'équipe d'encadrement, les intervenants et tout autre personne que l'enfant sera amené à côtoyer lors du séjour.
- 2. RESPECT DES BIENS ET DU MATÉRIEL À DISPOSITION** - Nous exigeons le respect de la propreté des locaux, des lieux de vie, des lieux de visite, des véhicules utilisés ainsi que de l'ensemble du matériel mis à disposition lors du séjour (tentes, matériel de camping, matériel de jeux et de loisirs, etc.).
- 3. LE VANDALISME OU LA DESTRUCTION VOLONTAIRE DE TOUT BIEN EST INACCEPTABLE** - Toute détérioration volontaire par un participant sera facturée aux responsables de l'enfant (parents, tuteurs ou représentants légaux).
- 4. PERTES ET VOLS** - En collectivité et avec les déplacements fréquents sur les lieux d'activités, il n'est pas rare que les enfants ou les jeunes égarent un vêtement ou des effets personnels malgré la grande attention de nos équipes d'animation. Dans ce contexte, la FDFR77 ne peut être tenue pour responsable et n'assure pas le remboursement des effets perdus.
- 5. L'ARGENT DE POCHE** - L'argent de poche sera confié en mains propres aux animateurs le jour du départ, pas plus de 20 euros par jeune, en effet nous vous conseillons de ne donner de trop grandes sommes. L'argent de poche restera sous la responsabilité de l'enfant.
- 6. DISCIPLINE** - Tout manquement grave à la discipline sera signalé par courrier recommandé ou décision imminente aux parents suite à la concertation du directeur, de l'équipe d'animation et de l'organisateur du séjour. L'exclusion pourra être décidée et les frais de transport seront à la charge des parents.
- 7. LE TÉLÉPHONE PORTABLE** - Nous demandons à chaque participant qui possède un portable de l'utiliser sur les moments décidés avec l'équipe. Nous refusons qu'il soit utilisé pendant les activités ou à un moment de vie collective. Les portables devront être confiés à l'équipe, et le jeune pourra le récupérer pendant les temps prévus dans les règles de vie. Le jeune reste responsable de son téléphone portable dès lors qu'il est en sa possession.
- 8. ALCOOL** - Toute consommation d'alcool est strictement interdite sur nos séjours.
- 9. RESPECT DES LOIS** - La loi est faite pour protéger l'enfant, le jeune et nous l'appliquons.
- 10. RÈGLES DE VIE** - Tous les participants de nos séjours s'engagent à respecter l'ensemble des règles de vie mis en place par l'équipe d'animation en concertation avec les jeunes : horaires (lever, coucher, repas, etc.) organisation des sorties, respect des consignes de sécurité, utilisation du téléphone portable, respect des règles d'hygiène, etc.

Fait le :
Signature (précédée de la mention «Lu et approuvé») :

De l'inscrit

Nom et Prénom de l'enfant :

Des responsables

FICHE SANITAIRE DE LIAISON

DOCUMENT CONFIDENTIEL

Joindre obligatoirement la copie du carnet de vaccination

NOM DU MINEUR :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :/...../.....

SEXE : M F

Cette fiche permet de recueillir des informations utiles concernant votre enfant (l'arrêté du 20 février 2003 relatif au suivi sanitaire des mineurs en séjour de vacances ou en accueil de loisirs).

1-VACCINATION (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations)

VACCINATIONS OBLIGATOIRES	Oui	Non	DATES DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDÉS	DATES
Diphtérie				Coqueluche	
Tétanos				Haemophilus	
Poliomyélite				Rubéole-Oreillons-Rougeole	
				Hépatite B	
				Pneumocoque	
				BCG	
				Autres (préciser)	

SI LE MINEUR N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION.

2-RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE MINEUR

Poids :kg ; Taille :cm (informations nécessaires en cas d'urgence)

Suit-il un traitement médical pendant le séjour ? Oui Non

Si oui, joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice). Aucun médicament ne pourra être administré sans ordonnance.

ALLERGIES : ALIMENTAIRES oui non
 MÉDICAMENTEUSES oui non
 AUTRES (animaux, plantes, pollen) : oui non
 Précisez

Si oui, joindre un **certificat médical** précisant la cause de l'allergie, les signes évocateurs et la conduite à tenir.

Le mineur présente-t-il un problème de santé, si oui préciser oui non

3-RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

Port des lunettes, de lentilles, d'appareil dentaire ou auditif, comportement de l'enfant, difficultés de sommeil, énurésie nocturne, etc...

4-RESPONSABLES DU MINEUR

Responsable N°1 : NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

TEL DOMICILE : TEL TRAVAIL :

TEL PORTABLE :

Responsable N°2 : NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

TEL DOMICILE : TEL TRAVAIL :

TEL PORTABLE :

NOM ET TEL MEDECIN TRAITANT :

Je soussigné(e)....., responsable légal du mineur, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et m'engage à les réactualiser si nécessaire. J'autorise le responsable de l'accueil de loisirs à prendre, le cas échéant, toutes mesures rendues nécessaires selon l'état de santé de ce mineur.

Date :

Signature :

**ATTESTATION D'APTITUDE PRÉALABLE
A LA PRATIQUE D'ACTIVITÉS NAUTIQUES ET AQUATIQUES
DANS LES ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS**

(Accueils relevant des articles L. 227-4 et R. 227-1 du code de l'action sociale et des familles)

Références : Code de l'action sociale et des familles : article R. 227-13 et à l'arrêté du 25 avril 2012 ; Circulaire du 30 mai 2012 (Fiche n°3) ; Code du sport : A322-3 (1-2-3)

Le test prévu à l'article 3 de l'arrêté du 25 avril 2012 a pour objet de vérifier l'aisance aquatique d'un mineur avant de participer à une activité des activités suivantes :

- canoë, kayak et activités assimilées ;
- radeau et activités de navigation assimilées ;
- certaines activités de voile.

La réussite au même test est requise mais la capacité à nager est obligatoirement vérifiée (**test est réalisé sans brassière de sécurité**), pour les activités suivantes :

- canoë, kayak et activités assimilées : activité de perfectionnement du canoë, du kayak, du raft et de la navigation à l'aide de toute autre embarcation propulsée à la pagaie (fiche 3.2) ;
- canyonisme (fiche 4) ;
- nage en eau vive (fiches 10.1 et 10.2) ;
- surf (fiche 18) ;
- navigation à la voile au-delà de 2 milles nautiques d'un abri (fiche 20.3) ;
- navigation dans le cadre du scoutisme marin (fiche 20.4) ;
- vol libre : activités de glisse aérotractée nautique (fiche 21.4).

Pour les activités de découverte du canoë, du kayak, du raft et d'autres embarcations propulsées à la pagaie (fiche 3.1), ainsi que pour la navigation diurne en planche à voile, dériveur léger et multicoque léger ou autre embarcation à moins de 2 milles nautiques d'un abri (fiches 20.1 et 20.2), le test peut être réalisé avec brassière de sécurité.

Date du test :

Nom et prénom du mineur :

Aptitudes vérifiées et acquises (mettre une croix dans les cases correspondantes)

Effectuer un saut dans l'eau	<input type="checkbox"/>
Réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 secondes	<input type="checkbox"/>
Réaliser une sustentation verticale pendant 5 secondes	<input type="checkbox"/>
Nager sur le ventre pendant 25 mètres	<input type="checkbox"/>
Franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant	<input type="checkbox"/>

Test réalisé : avec brassière sans brassière

Résultat du test : satisfaisant non satisfaisant

Personne ayant fait passer le test :

Nom et prénom :

Qualification (voir informations au verso) :

Etablissement d'appartenance :

N° de carte professionnelle d'éducateur sportif (sauf BNSSA) :

Signature et cachet du professionnel :

Liste des personnes habilitées à faire passer le test :

- Les personnes ayant le titre de maître nageur-sauveteur (MNS) de par la détention de l'un des diplômes suivants :
 - diplôme d'Etat de maître nageur sauveteur
 - BEES option activités de la natation
 - BPJEPS spécialité activités aquatiques et de la natation
 - BPJEPS spécialité activités aquatiques avec certificat de spécialisation de sauvetage et sécurité en milieu aquatique
 - DE JEPS spécialité perfectionnement sportif avec certificat de spécialisation de sauvetage et sécurité en milieu aquatique
 - DES JEPS spécialité performance sportive avec certificat de spécialisation de sauvetage et sécurité en milieu aquatique
 - DEUST animation et gestion des activités physiques, sportives ou culturelles avec mention activités aquatiques et surveillance donnant l'unité d'enseignement sauvetage et sécurité en milieu aquatique
 - licence professionnelle animation, gestion et organisation des activités physiques ou sportive avec mention activités aquatiques et surveillance donnant l'unité d'enseignement sauvetage et sécurité en milieu aquatique
 - licence générale entraînement sportif avec mention activités aquatiques et surveillance donnant l'unité d'enseignement sauvetage et sécurité en milieu aquatique
- Les titulaires du brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique (BNSSA)
- Les détenteurs des diplômes suivants :
 - BEES option canoë-kayak et disciplines associées
 - BEES option voile
 - BEES option surf
 - BPJEPS spécialité activités nautiques avec mention canoë-kayak et disciplines associées, ou voile ou surf
 - BPJEPS spécialité activités nautiques avec UCC canoë-kayak ou planche à voile
 - DE JEPS spécialité perfectionnement sportif avec CS canoë-kayak et disciplines associées en mer ou CS natation en eau libre ou CS sauvetage et sécurité en milieu aquatique
 - DES JEPS spécialité performance sportive mention canoë-kayak et disciplines associées en eau vive
 - DES JEPS spécialité performance sportive mention natation course et CS natation en eau libre ou CS sauvetage et sécurité en milieu aquatique
 - DES JEPS spécialité performance sportive mention natation synchronisée avec CS sauvetage et sécurité en milieu aquatique
 - DES JEPS spécialité performance sportive mention water-polo avec CS sauvetage et sécurité en milieu aquatique
 - DES JEPS spécialité performance sportive mention plongeon avec CS sauvetage et sécurité en milieu aquatique

Test admis en équivalence :

- Le Sauv'Nage

L'attestation de réussite au test commun des fédérations ayant la natation en partage répondant au moins aux exigences définies par le décret est équivalente au test défini par l'arrêté

Les fédérations concernées sont celles qui siègent au sein du conseil interfédéral des sports aquatiques (CIAA) : fédé. clubs sportifs et artistiques de la défense ; fédé. d'études et sports sous-marins ; fédé. handisport ; fédé. natation ; fédé. pentathlon moderne ; fédé. sport adapté ; fédé. sport d'entreprise ; fédé. de sauvetage et secourisme ; fédé. sport universitaire ; fédé. triathlon ; fédé. sportive et culturelle de France ; fédé. sportive gymnique du travail ; union des œuvres laïques d'éducation physique ; union de l'enseignement libre ; union du sport scolaire ; union de l'enseignement du premier degré.

- L'Attestation du Savoir Nager Scolaire

Arrêté du 9 septembre 2015

Article A 322-3-3 du Code du sport

trousseau conseillé

merci d'étiqueter
chaque élément !

Éléments	Quantité fournie	Pointage premier jour	Pointage dernier jour
10 à 12 slips, caleçons, culottes, ...			
10 paires de chaussettes			
10 t-shirts, débardeurs, ...			
2 pantalons type jean's			
3 shorts, leggings ou bermudas			
4 à 5 sweat-shirts, polaires, pulls			
1 pyjama chaud ou tenue pour dormir + 1 pyjama léger			
1 k-way ou veste imperméable			
1 sac pour le linge sale (1)			
1 sac de couchage chaud (2) + 1 oreiller			
1 matelas ou tapis de sol (7)			
1 tube de crème solaire			
1 paire de lunettes de soleil			
1 chapeau ou casquette			
1 trousse de toilette COMPLÈTE (3)			
2 serviettes de toilette + 1 drap de plage			
1 paire de tongs ou similaire (pour la douche)			
1 paire de basket ou chaussures fermées (4)			
1 maillot de bain			
1 gourde			
1 lampe torche ou lampe torche frontale (5)			
1 sac à dos (6)			

trousseau conseillé

recommandations

Le nombre de vêtements indiqué tient compte de ce que l'enfant porte sur lui le jour du départ. Tous les vêtements devront être marqués au nom, prénom de l'enfant de manière indélébile. Attention, il ne s'agit pas uniquement du contenu du sac de voyage. Les quantités sont données à titre indicatif. N'hésitez pas à adapter les choses en fonction de votre enfant.

Attention, durant nos séjours le linge n'est pas lavé (sauf si nécessaire).
Pour les enfants pouvant souffrir d'énurésie nocturne (faire pipi au lit), merci de prévenir l'équipe d'animation et de prévoir des changes en conséquence. Nous vous invitons à ne pas prendre de vêtements délicats et ceux auxquels votre enfant tient.

Comme l'indique notre « Charte de Bonne Conduite », nous vous informons que les téléphones portables, MP3 et autres objets de valeur ne sont pas sous notre responsabilité. Nous estimons que ces objets ne seront utilisés qu'au moment des temps libre et durant les temps longs de transport. Aucune console de jeu ne sera acceptée. Les jeunes sont là pour passer du temps entre eux et avec les animateurs, de nombreuses activités sont prévues, ils ne s'ennuieront pas. L'argent de poche sera confié en mains propres aux animateurs le jour du départ, pas plus de 20 euros par jeune. L'argent de poche restera sous la responsabilité de l'enfant.

Enfin, **nous vous demandons de remplir le sac de voyage avec le volume minimum possible** (afin que votre enfant puisse le porter tout seul, sur un « long » trajet).

L'hébergement se fera sous tentes (fournis par la FDFR77) par groupe de 2, 3 ou 4 enfants du même sexe, dans un camping à deux pas du centre-ville d'Avignon.

MERCI DE JOINDRE L'INVENTAIRE DU CONTENU DU SAC.

-
- (1) Un sac en tissu, surtout pas de plastique car le linge sale va moisir.
 - (2) Si le sac de couchage est fin (température « de confort » non mentionnée ou supérieure à 10°C), prévoir un plaid en addition.
 - (3) **TOUS les médicaments nécessaires devront impérativement être accompagnés de leur ordonnance et remis dans un sac/pochette transparente type sac de congélation marqué au nom et prénom de l'enfant**
 - (4) Cette paire de chaussures servira notamment durant les randonnées et excursions. Privilégiez des chaussures à semelle épaisse.
 - (5) Privilégiez un modèle à piles plutôt qu'à dynamo, à moins de l'utiliser très régulièrement.
 - (6) Ce sac devra pouvoir contenir la gourde, un pique-nique, une serviette de bain, une paire de chaussures et un tube de crème solaire.
 - (7) Si gonflable privilégiez l'autogonflant ou avec prise électrique ou à défaut le gonfleur qui va avec car il existe plusieurs types d'embouts.

Nom, prénom et signature du
jeune :

Nom, prénom et signature du
parent ou responsable légal :

Nom, prénom et signature de
l'animateur :

infos

départ et retour

**Séjour « Avignon 2023, enfants à l'honneur »
du 08 au 14 Juillet 2023 à Avignon**

départ

Le lieu de rendez-vous est fixé :

Le Samedi 8 Juillet 2023 à 12h00

Paris - Gare de Lyon (SNCF)

Prévoir un pique-nique pour le jour du départ, pour le repas du midi.

*(Menu adapté : pas de matières premières fragiles type beurre ou mayonnaise,
privilégiez les matières stables pour le transport.)*

retour

Le lieu de rendez-vous est fixé :

Le Vendredi 14 Juillet 2023 à 19h20

Paris - Gare de Lyon (SNCF)

des questions ?

Si vous avez des questions, vous pouvez joindre Sandrine
au 01.64.64.28.21 ou 07.61.80.62.81

Nous nous invitons à nous faire part de vos propositions et demandes de
covoiturage par mail : **jeunesse@fdfr77.org** ou
par téléphone au 01.64.64.28.21.